

Cérémonie de remise des diplômes de cadre en administration communale

Yverdon-les-Bains, vendredi 6 février 2015

Marie Garnier, conseillère d'Etat, Fribourg

Seules les paroles prononcées font foi

Mesdames les Conseillères d'Etat,

Messieurs les Conseillers d'Etat,

Mesdames et Messieurs les Syndics, Présidents de communes et Maires,

Mesdames et Messieurs les membres des autorités communales,

Mesdames et Messieurs les cadres des administrations cantonales et communales,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations de communes et des associations professionnelles,

Mesdames les formatrices, Messieurs les formateurs,

Mesdames et Messieurs les diplômés,

Mesdames et Messieurs les invités,

C'est un très grand plaisir pour moi de participer à cette cérémonie, et à vous féliciter toutes et tous pour l'obtention de votre diplôme au nom du Conseil d'Etat fribourgeois. Je me réjouis tout particulièrement de voir l'engouement des Fribourgeoises et Fribourgeois pour cette formation exigeante. Comme Directrice des communes, et ancienne conseillère communale, je connais l'importance de votre travail, et sa difficulté.

Les services communaux sont en général le premier accès à l'administration publique pour bon nombre de citoyens. Ils constituent ainsi comme une vitrine de l'ensemble du service public. Leur fonctionnement, porté par des professionnels formés et exigeants, est donc la base du lien de confiance entre les habitants de notre pays et l'Etat, au sens le plus large.

Comme le savent bien certains d'entre vous, le canton de Fribourg mène et a mené plusieurs grands chantiers dans le but de renforcer la place des communes. Il ne s'agit pas d'une pulsion masochiste de sa part, qui aboutirait à l'émergence de contre-pouvoirs néfastes à la cohérence de l'action publique. Il s'agit au contraire de donner un nouvel élan à la démocratie, dans un environnement social en pleine mutation. Alors que les décisions fondamentales pour la vie quotidienne sont de plus en plus prises très loin de nous, et souvent par des instances qui n'ont rien de démocratique, donner plus de poids au niveau local est un acte politique fort.

Concrètement, dans le canton de Fribourg, trois chantiers sont en cours :

La péréquation intercommunale, dont la nouvelle mouture a été mise en œuvre en 2011 et qui est en cours d'évaluation.

Les fusions de communes, dans lesquels le canton a à présent une grande expérience (260 communes il y a 30 ans, contre 163 aujourd'hui, et bien moins demain).

La répartition des tâches. Une organisation réunissant à la fois le canton et les communes travaille actuellement à une méthode permettant de donner la plus grande liberté possible aux communes.

L'ensemble de ces chantiers exigent un important travail, et une collaboration serrée entre l'Etat et les communes. Cette collaboration n'est possible que sur la base d'une relation de confiance. Vous, comme cadres communaux, endossez souvent le rôle d'intermédiaire entre les autorités politiques et l'Etat, contribuant ainsi à resserrer ces liens essentiels.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour saluer les représentants de l'Association des communes fribourgeoises, dont sa Directrice Mme Guerry, qui est aussi la présidente de la commission romande de la formation, pour leur collaboration. Si des intérêts à court terme opposent parfois canton et communes, l'intérêt à long terme, celui des citoyennes et citoyens, est notre point de mire commun, et je vous en remercie.

3

Ces réflexions, menées par tous les cantons aujourd'hui, sous différentes formes, s'ajoutent à l'activité quotidienne des communes. Poussée démographique, complexification des dossiers, mutations sociales, aménagement du territoire... Tout cela exige des professionnels qualifiés, pour accompagner les autorités politiques comme pour délivrer les prestations aux habitantes et habitants. Merci d'avoir choisi cette voie, et de mettre à disposition de la population votre enthousiasme, vos compétences et les connaissances acquises dans le cadre de cette formation qui s'achève.

Félicitations pour finir d'avoir confirmé, par votre participation, le caractère profondément romand de votre formation. Malgré les spécificités cantonales, les habitudes locales, les traditions administratives, votre profession repose sur un savoir-faire commun, fait de polyvalence et de capacité d'adaptation autant que de connaissances brutes.

Je vous souhaite à toutes et à tous un avenir professionnel radieux et vous remercie de votre attention.

Marie Garnier